

Algérie et islam

9 juin 2008

« **En Algérie, la répression s'accroît contre les chrétiens** ». Le titre est du *Monde* mais bien d'autres médias ont commenté « *l'affaire Habiba Kouider* », du nom de cette jeune femme chrétienne évangélique, éducatrice, arrêtée le 29 mars à Tiaret (à plus de 300 km d'Alger) dans un bus en provenance d'Oran. Motif de l'arrestation ? Elle transportait avec elle un lot de bibles, 6 ou 12, selon les versions et elle « *pratiquait un culte non musulman, sans autorisation* ».

Le verdict de son procès a été reporté le 27 mai dans l'attente de plus d'informations. Ce jour-là, six Algériens devenus chrétiens étaient jugés devant ce même tribunal « *pour diffusion de tracts visant à ébranler la foi des musulmans* ». Le procureur a demandé contre eux deux ans de prison ferme et une amende équivalent à 5 000 euros. Trois ans de prison ferme ont été requis contre Habiba Kouider !

L'affaire révélée et commentée par la presse algérienne a suscité l'indignation d'une partie de l'opinion publique. Que l'activisme du mouvement évangélique énerve par son agressivité parce qu'il fait effectivement des conversions, mais aussi parce qu'il est ressenti comme un mouvement « *américain* » et les autorités accusent de fait ces évangéliques d'être des missionnaires politiques à la solde de Bush, « *un danger d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures* ».

Pourtant il faut bien reconnaître que l'ampleur donnée par les autorités et les journaux arabophones à cette forme d'évangélisation est fortement exagérée alors que les chrétiens, toutes tendances confondues, seraient entre 11 500 et 30 000, chiffres donnés par le correspondant du *Monde* en Algérie. En fait, depuis une ordonnance de 2006, l'exercice des cultes non musulmans est encadré et prévoit des peines de prison pour toute personne qui utiliserait des « *moyens de séduction tendant à convertir un musulman à une autre religion* » ou « *fabrique, entrepose ou distribue des imprimés (par exemple des bibles) ou tout autre support visant à ébranler la foi d'un musulman* ».

Depuis des mois des inquiétudes s'expriment en Algérie, sur les dérives d'une campagne visant le prosélytisme évangélique mais qui n'épargne ni les protestants ni les catholiques. Un prêtre catholique qui avait prié avec des chrétiens clandestins subsahariens a été condamné à deux mois de prison avec sursis, plusieurs communautés protestantes en Kabylie ont dû cesser leurs activités, l'ancien président de l'Église protestante d'Algérie, le pasteur méthodiste **Hugh Johnson**, depuis 45 ans en Algérie a dû quitter le pays. Le 17 mars, des intellectuels algériens ont lancé une pétition pour défendre « *la liberté de conscience, synonyme du droit de chacun à pratiquer la religion de son choix ou à ne pas pratiquer* ». Et le journal algérien *Liberté* admet que dans ce tribunal [de Tiaret], « *on juge une personne [Habiba Kouider] sur des convictions religieuses qui sont de l'ordre de la sphère privée* ».

Le même jour, Le Monde publiait un autre article d'Henri Tincq : « *On aurait tort de sous-estimer l'épreuve de force qui vient de commencer sur le sol algérien et pourrait s'étendre à d'autres pays d'Afrique et du Proche-Orient, où se produisent les mêmes phénomènes. Elle oppose un pouvoir politique sur la défensive, relayé par la presse et la justice et des groupes de chrétiens évangéliques [...] au prosélytisme actif, parfois anti-islamique [...] n'ayant qu'un lointain rapport avec des confessions chrétiennes implantées de longue date et victimes par ricochet du dispositif répressif de l'État. [...] Les Églises de France et d'Algérie, les associations de défense des droits de l'homme, des deux côtés de la Méditerranée, ne cachent plus leur inquiétude.* »

Le président de l'Église protestante, le pasteur Mustapha Krim remarque « *Le prosélytisme en Algérie est surtout islamiste. Je ne comprends pas comment 32 communautés protestantes peuvent faire trembler 32 000 mosquées.* »

Pressions des islamistes, des investisseurs saoudiens et des Émirats arabes unis et d'autres peuvent justifier la réaction brutale du pouvoir algérien. Mais la situation révèle aussi une autre fracture au sein du monde chrétien et pas seulement en Algérie. L'expansion des évangéliques dans beaucoup de pays pauvres, musulmans ou non, déstabilise les Églises historiques ouvertes au dialogue et à l'action sociale avec tous les acteurs locaux, contrairement à ces groupes parfois sectaires, exclusifs et dont les méthodes de conversion sont discutables et la théologie primaire.

Il faut que le gouvernement algérien retrouve la raison et sorte de ce traitement actuellement délirant de la présence chrétienne en Algérie « *alors qu'une partie de la société civile algérienne n'hésite pas à inclure les limitations à la liberté religieuse dans un contexte bien plus large de menace pour les libertés publiques* » rappelle *Témoignage chrétien*.



Le 29 mai dernier un séminaire sur les relations entre musulmans et chrétiens dans le contexte européen s'est tenu à Bruxelles. L'initiative en revenait à la *Conférence des Églises européennes* (la KEK) qui regroupe protestants, orthodoxes, anglicans et vieux catholiques, aux *Conférence épiscopales* (catholiques) *européennes* et à la *Fondation Adenauer*, en présence de représentants de communautés musulmanes européennes.

On y a discuté de la construction des mosquées, une question hautement polémique en Europe où se renforce un peu partout l'opposition politique à donner un permis de construire pour des mosquées et l'opposition parfois véhémente des habitants du quartier concerné. La question plus générale de la visibilité des croyants dans l'espace public a aussi été abordée. Quelle liberté d'expression de la foi accepte-t-on, que ce soit dans la construction d'édifices religieux musulmans, l'appel des croyants à la prière depuis le minaret ou dans le port de vêtements traditionnels pour les musulmans ?

C'est ainsi qu'un architecte présent a suggéré que pour éviter qu'une construction de mosquée produise des tensions localement entre musulmans et autres résidents, il faudrait que le projet de la communauté musulmane soit discuté avec les institutions civiles et les habitants. Et en même temps que chaque mosquée soit construite selon des critères réglementés sur le plan architectural et sur son impact environnemental, qu'elle soit ouverte au public et aux résidents du quartier.

Le prochain séminaire, toujours patronné par les institutions oecuméniques et politiques européennes est convoqué le 3 juillet avec pour thème : « *L'Europe chrétienne et l'islam en Europe* »